

# le loubéjournal

n° 5  
juillet 2023



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

## LE MOT DU MAIRE

Dans le contexte actuel, nous apprêtons le calme de notre commune et tous ensemble nous devons faire que cette tranquillité perdure.



Comme vous pourrez le voir dans ce Loubéjournal, quelques faits divers arrivent aussi sur le périmètre de notre commune (des pierres conservées devant l'atelier municipal ont été dérobées, le petit veau de chez Édouard a été volé, des débuts de feu derrière la maison de la pétanque à l'aide d'un jerrica ...s'il vous manque un jerrican rouge il est conservé à la mairie)

Au risque de paraître intransigeante, je pense qu'il ne faut pas laisser passer, la gendarmerie est immédiatement informée et main courante déposée.

Je pense que la vigilance de chacun et une alerte de prévention sont de notre devoir, par contre nous ne devons pas faire de zèle, les forces de l'ordre sont là pour nous protéger.

Nous devons aussi pouvoir compter sur les parents qui sauront, j'en suis sûre, informer leurs enfants et ados que le bien public est aussi le leur et qu'ils doivent être acteurs de leur avenir dans une commune qui montre qu'elle sait investir pour ses enfants.

L'été est là avec son lot de moments de convivialité. Cette période plutôt festive ne doit pas faire oublier que tout le monde n'est pas en vacances et que chacun doit respecter le calme nécessaire au repos.

Ce Loubéjournal permettra de rappeler les règles du bien vivre en communauté.

## VISITE DE Mme LA SOUS-PRÉFÈTE

Le 6 avril Mme la sous-préfète Anne-Cécile Vialle est venue se présenter et découvrir notre commune. Mme la maire a pu à cette occasion exposer plusieurs problématiques communales pour lesquelles pour le moins l'oreille - ou mieux - le soutien de l'État seraient les bienvenus : aménagement de la zone d'activité à la Croix- Blanche où elle a fait une escale commentée ; vétusté du réseau d'eau potable pour la rénovation duquel quelques pistes d'aides possibles ont été évoquées.



La matinée était belle pour visiter le bourg et ses aménagements, l'église, l'école et échanger avec les enfants de cours moyen sur le thème du nouveau collège.

## OLYMPIADES VITICOLES DE GLANES

Quatorze équipes en lisse et une belle seconde place pour Saint Michel Loubéjou aux premières olympiades viticoles organisées à et par Ganes le 17 juin dernier.

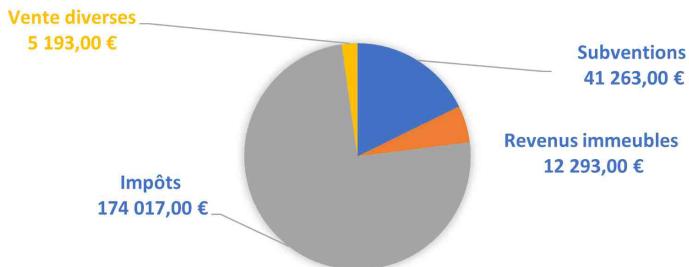


*En rouge, de gauche à droite : Frédérique, Florence, Julien, Daphné, Jérôme, William et Vanessa qui cache Laurent. Costumes et drapeau par l'Atelier de Jany*

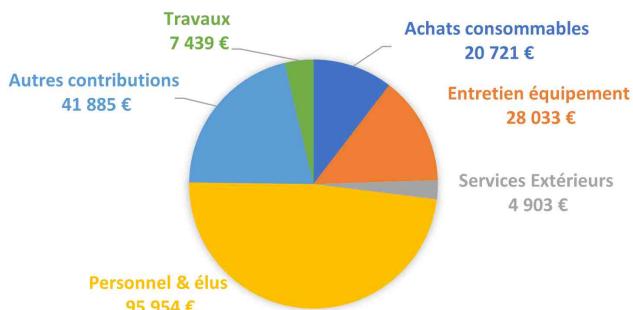
## BUDGET DE LA COMMUNE

L'état des finances de la commune analysé par M. Montourcy, inspecteur des finances publiques, s'avère stable. Le conseil municipal du 7 avril a voté à l'unanimité les budgets de la commune et du service de l'eau présentés ci dessous. Lors de cette même séance l'augmentation de 2% des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est actée.

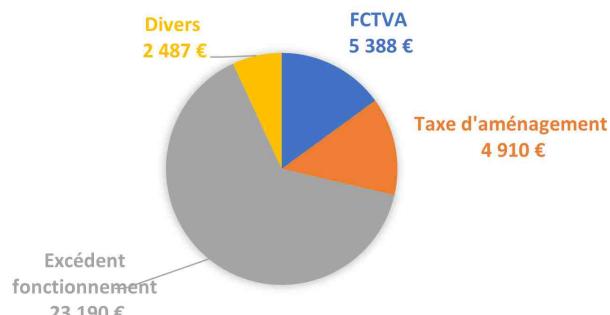
### COMMUNE- RECETTES FONCTIONNEMENT 232766 €



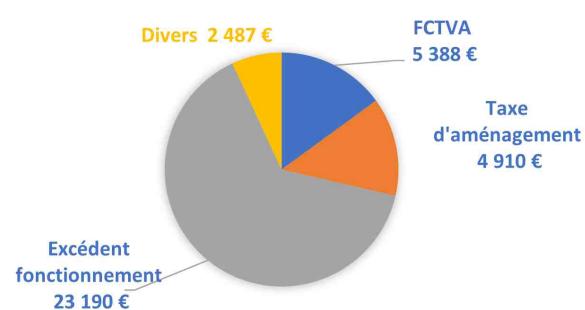
### COMMUNE- DÉPENSES FONCTIONNEMENT 198935 €



### COMMUNE- RECETTES INVESTISSEMENT 35975 €



### COMMUNE- DÉPENSES INVESTISSEMENT 56173 €

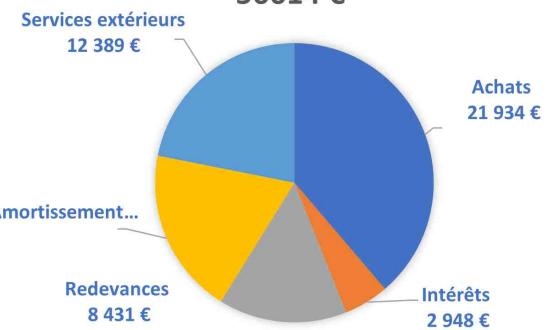


## BUDGET ANNEXE DE L'EAU

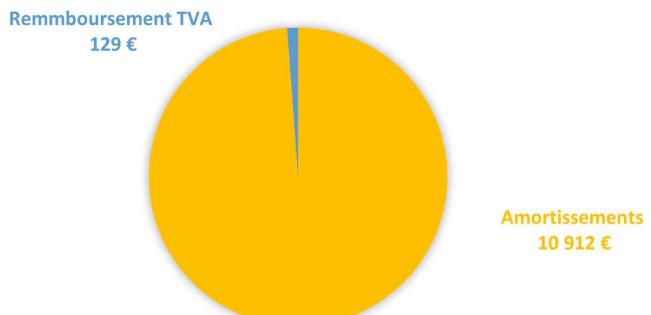
### EAU - RECETTES FONCTIONNEMENT 62926 €



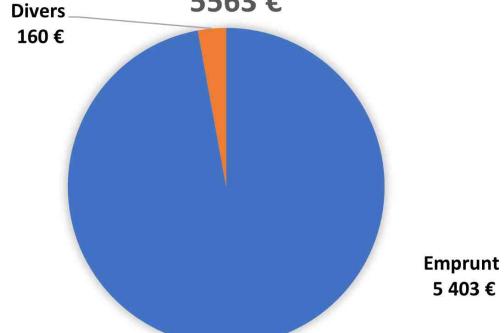
### EAU - DÉPENSES FONCTIONNEMENT 56614 €



### EAU - RECETTES INVESTISSEMENT 11041 €



### EAU - DÉPENSES INVESTISSEMENT 5563 €



## PLUiH

Le dossier PLUiH poursuit son cours et en est maintenant dans sa phase de rédaction par les services techniques. La prochaine grande étape sera l'enquête d'utilité publique. À ce stade, chacun peut prendre connaissance de la dernière version du projet et exprimer ses remarques qui seront recueillies par le commissaire enquêteur. Nous y reviendrons.

## MICHELE ET MICHEL

Michel[èle] est le nom donné par les enfants à leur nouveau compagnon montant la garde pour leur sécurité au pied du passage piétons et rappelant aux usagers de la route motorisés la présence fréquente d'enfants sur le secteur.



## PRUDENCE ET MODÉRATION VALENT AUSSI POUR LES 2 ROUES 50cc !

## PROGRAMME VOIRIE

La tranche des travaux de rénovation voirie 2023 concernera les parties goudronnées de la route de la Rivière à Larouquette. Ils débuteront après le 14 juillet et s'étaleront jusqu'à la fin de l'été.

## AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Soucieux d'améliorer les conditions d'accueil du public à la mairie, nous allons faire procéder à quelques travaux d'aménagement. Nous visons à améliorer le confort et la confidentialité en créant un sas d'attente, en renforçant l'isolation phonique du bureau et en réaménageant le poste de travail de la secrétaire. Ces travaux amélioreront aussi l'isolation thermique du bureau, tant pour limiter le recours à un chauffage d'appoint l'hiver que d'éviter d'envisager l'installation d'une climatisation l'été.

## TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Le toit en ardoise de la partie la plus ancienne du bâtiment de la salle des fêtes vient d'être rénové. Finies les fuites, les gouttières percées et débordantes. Nous allons maintenant pouvoir faire isoler les combles du logement, partiellement financé par le dispositif Objectif Eco Energie. Ces travaux sur la structure s'accompagneront de plusieurs opérations de rénovation visant à moderniser l'appartement. La salle de bains sera totalement refaite, la cuisine réhabilitée, le séjour repris du sol au plafond et les chambres rafraîchies. Ces murs pourront accueillir dignement de futurs locataires.



## PLACE DE L'ÉGLISE

La place de l'Eglise a retrouvé quelques dizaines de m<sup>2</sup> de verdure notamment sous les fenêtres de l'école. Nous comptons ainsi réduire la réverbération du soleil d'ouest sur la façade du bâtiment de manière à maintenir de façon naturelle plus de fraîcheur pour nos écoliers. Un arbre nouveau apportera son ombre (encore jeune et timide) sur les vitrages.



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le tissu économique de la commune se renforce sur le secteur de la Croix Blanche. L'ouverture est imminente de deux ateliers mécaniques dans les nouveaux locaux face aux meubles Simon Mage. Face à Point P, un nouveau bâtiment va sortir de terre dans les mois qui viennent pour héberger une location. La situation progressive abritant depuis plusieurs entreprises en mentionnons la réhabilitation de l'immeuble longtemps Gel 2000, offrant ainsi plusieurs espaces loués à des professionnels. Bros Autos a choisi de prendre ses aises tout en restant sur la commune. D'autres projets, pas encore formalisés couvent.



Pour accompagner ces mutations la commune investit en étendant son réseau de distribution d'eau potable . Elle est aussi amenée à adapter l'usage de sa voirie aux nouveaux flux de trafic : un plan de circulation est à l'étude avec les services du département pour la rue de la Croix Blanche.

## PRÉVENTION RISQUE INCENDIE

Nul n'a oublié le bilan des incendies au cours de l'été dernier. Même si le début de la saison est localement plutôt humide, il ne faut pas perdre de vue que le débroussaillement à proximité des habitations, bâtiments et installations sont de la responsabilité des propriétaires.

Il s'agit de couper les broussailles, les arbustes et les branches basses (jusqu'à 1,5 mètres au moins) afin d'interrompre la continuité verticale et horizontale de la végétation.

Ce débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès.

**“En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager”**



Lorsque l'emprise à débroussailler s'étend sur un fonds voisin, le propriétaire de ce fonds ne peut pas s'opposer aux travaux de débroussaillement.

### IL EST RAPPELÉ QUE SONT INTERDITS EN TOUS TEMPS :

- ● LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX ET DÉCHETS VÉGÉTAUX ISSUS DES PARCS ET JARDINS DES PARTICULIERS ET COLLECTIVITÉS ;
- ● LES FEUX DE CHANTIERS SAUF DESTRUCTION DE BOIS INFESTÉS PAR DES INSECTES XYLOPHAGES ;
- ● LES FEUX DE CUISSON OU DE LOISIR AILLEURS QUE SUR DES TERRAINS ATTENANT AUX HABITATIONS.

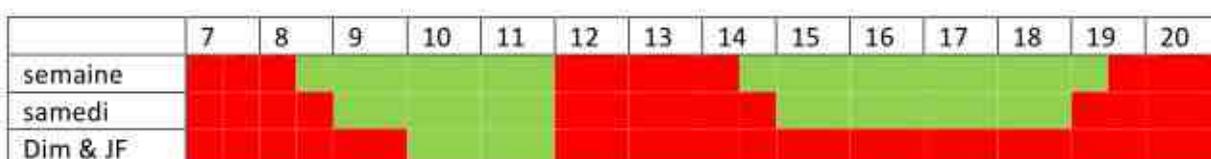


## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Voici maintenant un semestre que nous pratiquons l'extinction totale dans une grande partie de la commune sur la base du schéma présenté dans le précédent numéro du Loubéjournal. Des travaux à venir sur le réseau d'éclairage permettront de s'accorder strictement aux décisions du conseil municipal. Nous vous remercions pour votre civisme et votre compréhension.

## BRUIT ET VOISINAGE

Tonte, débroussaillage, bricolage, loisirs sont autant d'activités susceptibles de générer du bruit dérangeant pour le voisinage et les passants. Aussi les plages autorisées sont clairement réglementées (arrêté préfectoral du 02/12/2019).



En outre, le décret précise :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de gêne pour le voisinage.

Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés [...] à l'intérieur de locaux ou en plein air, sont interdits :

- Tous les jours de la semaine de 20h00 à 07h00, ainsi que pendant une pause méridienne d'une durée minimale de 45 minutes
- Toute la journée des dimanches et jours fériés.

## EAU POTABLE

**Plus de 40% de différence entre le volume d'eau potable acheté par la commune et le volume facturé aux abonnés en 2022 !**

A cette situation préoccupante, deux causes

- 1) La présence de fuites dans le réseau dont beaucoup ne sont pas détectables visuellement
- 2) Un nombre élevé de compteurs âgés de plusieurs dizaines d'années. Les constructeurs garantissent la précision 10 ans, au-delà les volumes ont tendance à être sous évalués

### Les actions entreprises

Compteurs : campagne de renouvellement réalisée en régie  
Réseau :

- Établissement d'une carte globale du réseau des canalisations, des points de piquage (bouches à clé) et des compteurs abonnés avec la participation technique du SYDED
- Recherche des fuites par une entreprise spécialisée
- Etablissement d'un programme de réparations et/ou rénovation du réseau

Suite aux annonces présidentielles du 30 mars dernier et aux pistes présentées par Mme la sous-préfète lors de sa visite en avril nous comptons sur d'indispensables aides financières de l'agence Adour Garonne pour mener à bien ce chantier.

**Le conseil municipal a désigné Mme le maire pour désormais représenter la commune dans les instances du SMIVUEP (pompage, traitement et distribution de l'eau potable aux communes adhérentes)**